

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

A VIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 9 décembre 2024 à 19h30 à la salle du conseil, le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 seront déposés et adoptés.

DONNÉ A ST-FABIEN, CE 29 NOVEMBRE 2024

Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Galbrand, greffier-trésorier de la municipalité de la Paroisse de St-Fabien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 29^e jour de novembre 2024 entre 10 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29e jour de novembre 2024

Directeur géneral / greffier-trésorier